FICHE D'INSCRIPTION STAGE ATELIERS CIRQUE	
	DU 6 AU 10 JUILLET 2026
Gymnase Jean Moulin – Salle de danse à CROISSY SUR SEINE	

Je soussigné (e)
Inscris mon enfant au stage : Trapèze – Equilibre – Acrobatie - Jonglage

Dates et Horaires :
Du 6 au 10 Juillet 2026 de 10h à 12h et de 13h à 15h30

Forfait - CASGBS 250 € / hors CASGBS 270 €
Les enfants peuvent apporter le matin leur panier repas et déjeuner avec nous pendant la pause pendant laquelle nous assurons une surveillance.

SGBS* : Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, Le Pecq, Le Port Marly, L'Etang La Ville, Louveciennes, Mareil Marly, Marly Le Roi, Saint Germain en Laye, Le Mesnil le roi, Maisons Laffitte, Bezons, Houilles, Carrières sur seine, Chatou, Croissy sur seine, Montesson, Sartrouville, Le Vésinet

Je joins le règlement d'un montant de :
**Par chèque n° à l'ordre de « Association Evelen », Banque : ,
**Espèces
**virement

◈◈

Informations concernant l'enfant :
Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Contact
N° de tel :
Adresse :
E-mail :

Pièces du dossier à nous retourner à « **Alexandra Bouglione - Association EVELEN - 24 rue du Général Leclerc – 44510 Le Pouliguen** »

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La fiche santé (jointe)
- Un certificat médical mentionnant que l'enfant est apte à la pratique d'activités sportives
- Une attestation d'assurance en cours de validité à la date du stage
- La fiche d'autorisation donnant droit à l'image (jointe)
- Le règlement intérieur signé (joint)

Signature

Association Evelen – 24 rue du Général Leclerc - 44510 Le Pouliguen
evelenproduction@gmail.com - tel : 07 81 47 96 72
SIRET : 791 030 083 00012
www.alexandra-bouglione-diffusion.fr

FICHE SANTE

Etat Civil
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :

Responsable légal
Nom :
Prénom :
N° de sécurité sociale :
Tel domicile
Tel Professionnel :
Tel portable :

Personne à contacter en cas d'incident ou d'accident
Nom :
Tel :

Indications médicales
Groupe sanguin :
A jour des vaccinations : OUI NON
Allergies :

Problèmes médicaux (asthme, épilepsie, diabète,…)

Antécédents médicaux (interventions chirurgicales, accidents, fractures, traumatismes, lésions musculaires,…)

Recommandations utiles (port de lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses,…)

Décharge parentale
Je soussigné (e)
Responsable légal de l'enfant
Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
J'autorise l'association Evelen à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Date : Signature du responsable légal

AUTORISATION DONNANT DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e)

Mère / père / tuteur (rayer la mention inutile) de :
Nom de l'enfant :
Né (e) le
A

Reconnais expressément et sans aucune réserve à l'association Evelen le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités de l'association.

Ces images resteront acquises à l'association Evelen définitivement et sans aucun paiement individuel, l'association en restant propriétaire et pouvant en disposer pour toute utilisation ultérieure dans le cadre de la communication générale de l'association.

Mention « lu et approuvé »

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Association Evelen – 24 rue du Général Leclerc - 44510 Le Pouliguen
evelenproduction@gmail.com - tel : 07 81 47 96 72
SIRET : 791 030 083 00012
www.alexandra-bouglione-diffusion.fr

REGLEMENT INTERIEUR
STAGE ATELIERS CIRQUE
Gymnase Jean Moulin – Salle de danse à CROISSY SUR SEINE

L'association EVELEN dont le siège social est au Pouliguen (44510) – 24 rue du Général Leclerc 44510 Le Pouliguen
Organise un stage ateliers cirque au Gymnase Jean Moulin à Croissy-sur-seine.

Dans le cadre de ces activités, l'association remet à chaque participant, dès son inscription, ce règlement intérieur à signer et à intégrer dans le dossier d'inscription.

- Tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire souple et adaptée (jogging, tee-shirt, chaussons de gymnastique et baskets). Les cheveux doivent être attachés.
Les montres et objets de valeur doivent être laissés à la maison

- Arrivées - départs – Absences - Stage

Les parents doivent impérativement accompagner leurs enfants à l'intérieur de la salle de danse du Gymnase Jean Moulin et ne les quitter qu'après s'être assurés de la présence de l'animateur/trice du stage ou de l'atelier.
Les parents doivent nous signaler par écrit tout départ non accompagné, après l'atelier.
Les absences ne donnent pas lieu à remboursement, même partiel.
Les parents/ascendants/amis ne sont pas tolérés dans les locaux pendant le stage afin de ne pas déconcentrer autant les stagiaires que les animateurs. Un temps de dialogue leur est consacré à l'accueil et au départ des enfants.

- Le dossier d'inscription comprendra impérativement :

*La fiche d'inscription dûment remplie
*La fiche santé
*Un certificat médical daté de 2026 mentionnant que l'enfant est apte à la pratique d'activités sportives
*Une attestation d'assurance en cours de validité à la date du stage
*La fiche d'autorisation donnant droit à l'image
*Le règlement intérieur signé

Signature